

Journée de l'AFDIT

Les dimensions juridiques de
l'intelligence artificielle

Vendredi 9 décembre
à Aix-en-Provence

AFDIT

ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TÉLÉCOMMUNICATION

L.I.D²M.S

Laboratoire Interdisciplinaire de Droit des Médias & des Mutations Sociales

L'AFDIT et le LID2MS

sont heureux de vous faire part de la
tenue de sa prochaine journée de
conférences le vendredi 9 décembre 2022
à Aix-en-Provence

Les dimensions juridiques de l'intelligence artificielle

Hôtel de Maliverny
33 rue Emeric-David, Aix-en-Provence
9h - 18h

Journée réalisée avec le
soutien de la
**Fédération de recherche
« Droit, pouvoir et sociétés »
d'Aix-Marseille Université**

Droits
Pouvoirs & Sociétés
Fédération de recherche
FDG 4202

et grâce au soutien et à la
participation de

**AD
NOV**

**Aix*Marseille
université**

IAAM
Institut des Assurances d'Aix-Marseille

IREDIC

www.afdit-sud-est.com

www.afdit.fr

[@colloques_AFDIT](https://twitter.com/colloques_AFDIT)



**AVOCATS
du BARREAU
de MARSEILLE**

**AVOCATS
IX-EN-PROVENCE**

Présentation

L'AFDIT a choisi pour sa conférence annuelle dans la Métropole Aix-Marseille, co-organisée avec le LID2MS d'étudier les dimensions juridiques de l'intelligence artificielle.

Comme chaque année, cette journée sur la confrontation du droit et de la technique s'adresse aussi bien aux universitaires qu'aux professions juridiques et au monde de l'entreprise de tous les secteurs d'activités.

Organisée par :

NICOLAS COURTIER
Avocat
Président de CYBERLEX



Frédéric LAURIE
Avocat
Maître de Conférences



Programme

9h00 Ouverture de la journée

André MEILLASSOUX

Avocat - ATM AVOCATS ancien Président de l'AFDIT

Benoît PORTEU DE LA MORANDIERE

Bâtonnier du barreau d'Aix-en-Provence

Jean-Raphaël FERNANDEZ

Bâtonnier du barreau de Marseille

Matinée

Présidence de la matinée :

**Nicolas COURTIER
&
André MEILLASSOUX**

**9h30 Présentation de l'intelligence
artificielle et de ses usages**

Jean-Paul MULLER

Global practice manager AI, Inetum

10h00 Quel droit pour l'intelligence artificielle

Nicolas COURTIER

Avocat - Chargé d'enseignements à Aix-Marseille Université

10h30 Pause

**10h45 La garantie des droits fondamentaux
face à l'usage de l'intelligence artificielle**

Raphaël DECHAUX

*Maitre de conférences à l'Université
d'Aix-Marseille Université*

11h30 Ethique et intelligence artificielle

Sophie GUICHERD

Docteur en droit, avocat au Barreau de la Drôme

**12h15 à 14h00
Pause Déjeuner**

Après-midi

Présidence de l'après-midi :
Mathieu Martin
&
Frédéric LAURIE

14h00 *L'usage de l'intelligence artificielle
pour un moteur de recherche juridique*

Pauline CHAVALLARD

Senior Machine Learning Engineer at Doctrine

14h30 *La justice face à l'intelligence artificielle*

Mathieu MARTIN

Avocat associé - Bismuth Avocats

15h00 Pause

15h15 *Assurances et intelligence artificielle*

Warren AZOULAY

chercheur à l'Université d'Aix-Marseille

15h45 *Tiers de confiance, blockchains :
stratégies et régulation*

Cédric DUBUCQ

Avocat

16h30 *Synthèse et conclusion*

Frédéric LAURIE

Avocat et maître de conférences à Aix-Marseille Université

17h00 *Clôture*

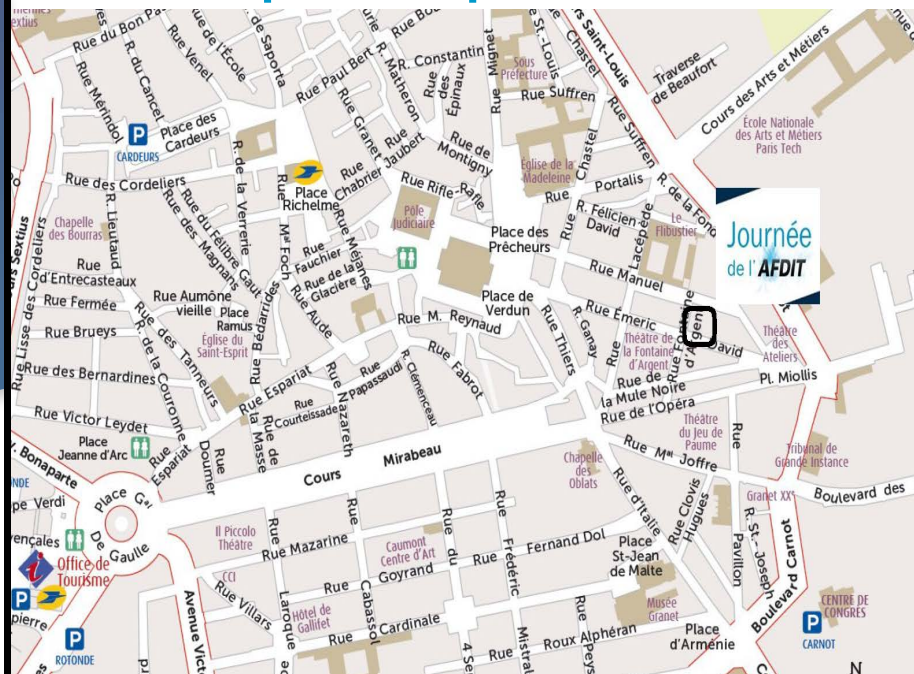
Inscription gratuite
mais obligatoire avant
le 8 décembre 2022
Dans la limite des places
disponibles

Informations pratiques

L.I.D.2 M.S

Laboratoire Interdisciplinaire de Droit des Médias & des Mutations Sociales

AFDIT



L'inscription à la conférence se fait uniquement
sur le site weezevent.com

Cliquez ici pour vous
inscrire

L'inscription à la conférence est gratuite mais
sur inscription.
La conférence fera l'objet d'un enregistrement.
Seule la présence constaté sur place le matin
et l'après-midi pourra donner lieu à la
délivrance d'une attestation de présence
établie par le LID2MS

Hôtel de Maliverny
33 rue Emeric-David
AIX-EN-PROVENCE

En partenariat avec :

AFDIT



EXPERTISES
DES SYSTEMES D'INFORMATION

CYBER
LEX

Devenez membre de l'AFDIT !
100 € : tarif personnes morales (pour un
représentant) 75 € : tarif personnes physiques
35 € tarif étudiants, enseignants, magistrats
Bulletin d'adhésion sur www.afdit.fr